

Zeitschrift: Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses
Herausgeber: Chemins de fer fédéraux suisses
Band: - (1982)

Rubrik: Résultats financiers et comptes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Résultats financiers et comptes

Compte de résultats

I. Commentaire général

Les résultats de 1982 sont déjà analysés sous «Rapport et propositions» (p. V ss) ainsi que dans les commentaires suivants des différents comptes, de sorte que les considérations générales peuvent être réduites ici à leur plus simple expression.

Le compte de résultats inclut les charges et les produits des comptes d'exploitation et de pertes et profits, sans les débits ni les crédits internes. Ces chiffres ne peuvent donc pas être rapprochés purement et simplement des données des deux comptes.

Le compte de résultats de 1982 se présente ainsi.

	Compte 1981	Budget 1982 millions de francs	Compte 1982	Différence comptes 1981-1982	%
Charges:					
Charges de personnel	2107,8	2298,4	2338,0	+ 230,2	+ 10,9
Dépenses de choses	573,6	607,6	614,6	+ 41,0	+ 7,1
Amortissements d'immobilisations	426,9	445,4	445,1	+ 18,2	+ 4,3
Frais financiers	348,5	220,9	223,3	- 125,2	- 35,9
Total des charges	3456,8	3572,3	3621,0	+ 164,2	+ 4,8
Produits:					
Produit du transport des voyageurs	966,6	1056,0	1011,9	+ 45,3	+ 4,7
Produit du transport des marchandises	1106,2	1230,0	1102,7	- 3,5	- 0,3
Total des produits de transport	2072,8	2286,0	2114,6	+ 41,8	+ 2,0
Autres produits	354,6	364,4	388,0	+ 33,4	+ 9,4
Indemnité compensatrice	269,0	610,0	610,0	+ 341,0	+ 126,8
Aide initiale pour le feroutage	—	10,0	10,0	+ 10,0	.
Total des produits	2696,4	3270,4	3122,6	+ 426,2	+ 15,8
Résultat:					
Déficit	760,4	301,9	498,4	- 262,0	.

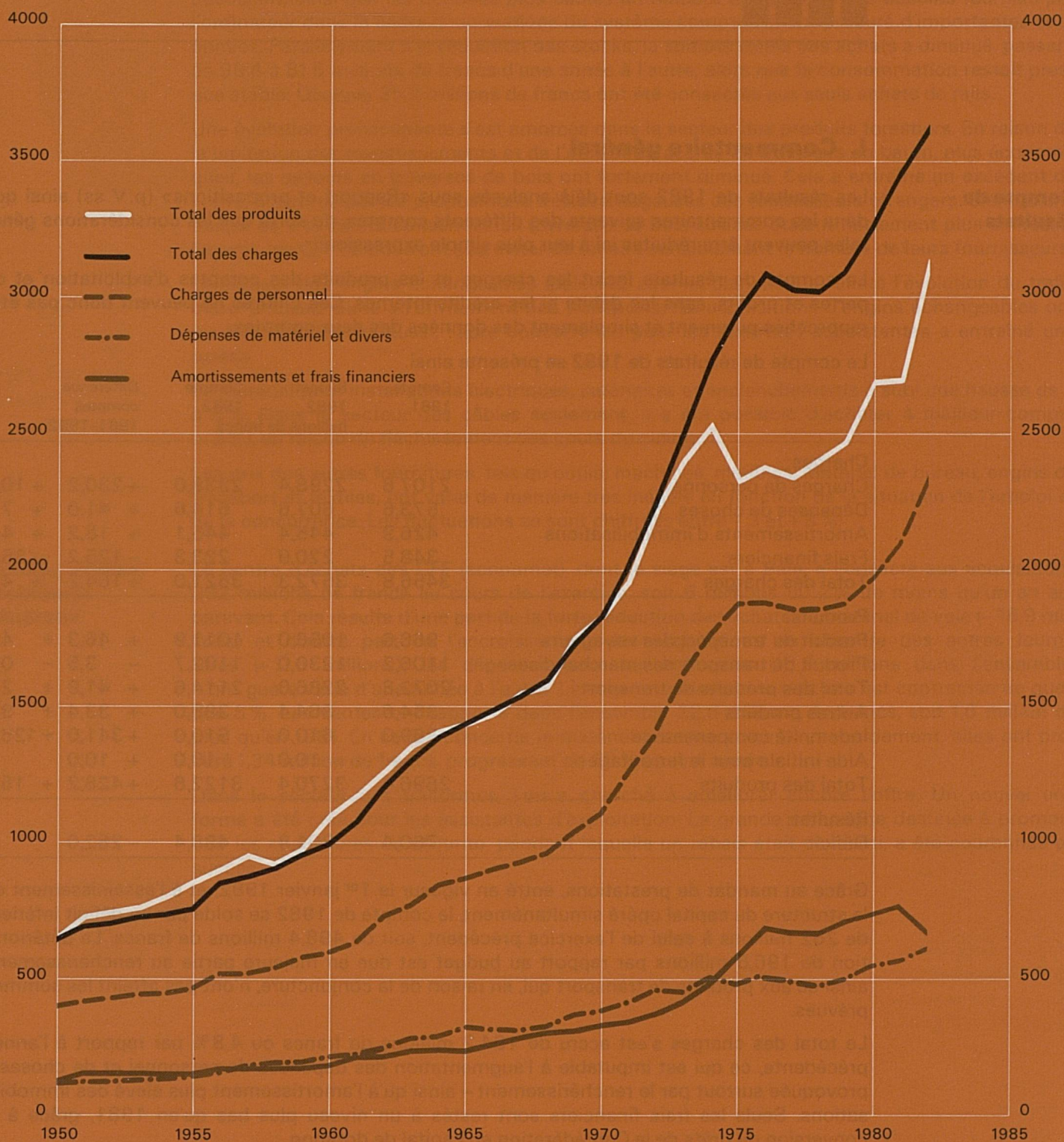
Grâce au mandat de prestations, entré en vigueur le 1^{er} janvier 1982, et à l'assainissement de la structure du capital opéré simultanément, le compte de 1982 se solde par un déficit inférieur de 262 millions à celui de l'exercice précédent, soit de 498,4 millions de francs. La détérioration de 196,5 millions par rapport au budget est due en majeure partie au renchérissement, ainsi qu'aux produits de transport qui, en raison de la conjoncture, n'ont pas atteint les sommes prévues.

Le total des charges s'est accru de 164,2 millions de francs ou 4,8% par rapport à l'année précédente, ce qui est imputable à l'augmentation des dépenses de personnel et de choses – provoquée surtout par le renchérissement – ainsi qu'à l'amortissement plus élevé des immobilisations. Seuls les frais financiers sont restés à un niveau plus bas qu'en 1981, grâce à la conversion de prêts de la Confédération en capital de dotation.

Evolution du compte de résultats

Millions
de francs

Millions
de francs



En une année, le total des produits a augmenté de 426,2 millions de francs ou 15,8 %. Plus de 80 % de cette amélioration s'expliquent par la nouvelle réglementation de l'indemnité compensatrice et par l'aide initiale pour le ferroutage, le reste se répartissant également entre les produits de transport et les autres produits.

Le compte de résultats a été allégé de 494 millions de francs par le mandat de prestations et par l'assainissement de la structure du capital. Cet allègement se décompose comme il suit.

	millions de francs
Mandat de prestations	
– nouvelle indemnité compensatrice: – trafic régional des voyageurs	460
– trafic de détail	150
	610
à déduire: ancienne indemnité compensatrice	– 269
amélioration	341
– aide initiale pour le ferroutage	10
Total de l'allègement par le mandat	351
Assainissement de la structure du capital	
Allègement des frais financiers par la conversion de 2,2 milliards de francs de prêts de la Confédération en capital de dotation	143
Allègement total	494

Dépenses de personnel

Les frais de personnel constituent le principal poste des charges des Chemins de fer fédéraux. Leur part aux dépenses totales est montée à 64,6 % (1981 = 61 %) à cause de la diminution des frais financiers. Ils sont regroupés ci-après par catégories, indépendamment du compte débité (exploitation, construction, magasins, etc.).

	Compte 1981	Budget 1982 millions de francs	Compte 1982	Différence comptes 1981–1982
Traitements, salaires et allocations	1653,7	1804,9	1831,0	+ 177,3
Allocations supplémentaires et indemnités	111,6	122,1	123,5	+ 11,9
Contributions à la caisse de pensions et de secours (CPS)	76,4	75,7	81,2	+ 4,8
Contributions à l'AVS, à l'AI, au régime des allocations pour perte de gain et à l'assurance-chômage	84,9	91,4	92,5	+ 7,6
Assurance accidents	33,1	36,9	36,6	+ 3,5
Divers	13,3	12,0	12,5	– 0,8
	1973,0	2143,0	2177,3	+ 204,3
A déduire: participation de tiers et du personnel	26,8	28,0	29,7	+ 2,9
Dépenses pour le propre personnel	1946,2	2115,0	2147,6	+ 201,4
Dépenses pour autre main-d'œuvre	10,0	10,6	11,2	+ 1,2
	1956,2	2125,6	2158,8	+ 202,6

Report	1956,2	2125,6	2158,8	+ 202,6
Versements complémentaires à la CPS et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes:				
Intérêt sur le déficit technique de la réserve mathématique	61,8	74,3	72,9	+ 11,1
Intérêts complémentaires découlant de la garantie de 4 %	2,1	1,0	0,9	- 1,2
Allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes et amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique	87,7	97,5	105,4	+ 17,7
Total des dépenses de personnel	2107,8	2298,4	2338,0	+ 230,2

Les versements complémentaires à la CPS et les allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes se montent à 179,2 millions de francs ou 7,7 % des dépenses totales de personnel. Il s'agit principalement de prestations en faveur des retraités.

L'accroissement extraordinairement fort des frais de personnel, 10,9 % par rapport à 1981, est dû non seulement à la compensation du renchérissement, mais surtout aussi à la modification de la loi sur le statut des fonctionnaires, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1982. Celle-ci a, pour l'essentiel, provoqué les changements que voici:

- incorporation d'une allocation de renchérissement de 15 % dans les rétributions légales (traitements de base, allocations pour enfants et indemnités de résidence)
- augmentation échelonnée du salaire réel de
 - 1200 francs pour les classes de traitement 25 à 12
 - 900 francs pour les classes de traitement 11 à 9
 - 600 francs pour les classes de traitement 8 à 4
- suppression de la 24^e classe de traitement et harmonisation de l'échelle des traitements fixée pour les classes 21 à 25
- augmentation de 279 francs, en valeur réelle, de l'indemnité de résidence pour les fonctionnaires mariés.

Une allocation de renchérissement de 9,5 % a été versée au cours du premier semestre et de 12 % depuis le 1^{er} juillet sur les rétributions stabilisées le 1^{er} janvier 1982 par référence à un indice des prix à la consommation de 109,1 points (septembre 1977 = 100 points). La hausse du coût de la vie, dont la moyenne annuelle était de 122,2 points, a ainsi été compensée jusqu'à un indice de 120,8 points contre 113,6 points l'année précédente.

Allocations supplémentaires et indemnités:

	Compte 1981	Budget 1982 millions de francs	Compte 1982	Différence comptes 1981-1982
Allocations supplémentaires du personnel				
roulant	17,9	18,5	19,2	+ 1,3
Indemnités pour service de nuit	43,2	48,8	49,3	+ 6,1
Indemnités pour voyages de service et déplacements	13,2	14,2	13,9	+ 0,7
Indemnités pour service du dimanche	22,4	24,5	24,7	+ 2,3
Indemnités pour horaire de travail irrégulier	6,1	6,8	6,9	+ 0,8
Indemnités pour heures supplémentaires	1,9	1,6	1,1	- 0,8
Indemnités diverses	6,9	7,7	8,4	+ 1,5
	111,6	122,1	123,5	+ 11,9

A partir du 1^{er} janvier 1982, les indemnités pour service de nuit et pour horaire de travail irrégulier ont été relevées, tandis que, le 1^{er} juillet, les allocations supplémentaires du personnel roulant étaient alignées sur le renchérissement et que les indemnités pour voyages de service et déplacements faisaient l'objet d'une restructuration. L'accroissement des indemnités pour service du dimanche est dû aussi bien à des taux plus élevés résultant de l'augmentation du salaire réel qu'à l'alignement constant sur la hausse du coût de la vie.

Les contributions à la caisse de pensions et de secours comprennent, outre les versements uniques (10,5 millions de francs), les cotisations périodiques plus élevées (70,7 millions) en raison de l'amélioration réelle des rétributions et de l'incorporation, le 1^{er} janvier 1982, d'une allocation de renchérissement de 8 % dans le montant assuré à la CPS.

La position «Divers» contient principalement les dépenses d'uniforme (9,2 millions).

L'article «A déduire: participation de tiers et du personnel» comprend les indemnités journalières en cas de maladie, les rentes de la CNA et de l'assurance militaire imputées sur les traitements et salaires, les indemnités pour perte de gain au service militaire, au service de la protection d'établissement et à celui de la protection civile ainsi que la part des primes fournie par le personnel pour l'assurance contre les accidents non professionnels.

L'augmentation constatée sous «Intérêt sur le déficit technique de la réserve mathématique» provient, d'une part, de ce que les contributions uniques (192,2 millions de francs) fournies par l'employeur en raison de l'incorporation d'une allocation de renchérissement de 8 % dans le gain assuré ont été comptées dans le déficit technique, comme ce fut le cas jusqu'ici lors d'opérations semblables. D'autre part, étant donné la situation financière actuelle, les cotisations uniques pour l'augmentation réelle du gain assuré (96 millions de francs) ont été non pas versées en un seul montant mais également compensées par un accroissement des engagements capitalisés.

Le poste «Intérêts complémentaires découlant de la garantie de 4 %» correspond à la différence entre l'intérêt effectif et celui de 4 % garanti par les statuts sur les fonds de la CPS gérés par les Chemins de fer fédéraux.

Comme pour les traitements, une allocation de renchérissement permettant d'atteindre un indice de 109,1 points a été intégrée dans les rentes au 1^{er} janvier 1982. L'augmentation de la réserve mathématique qui en résulte pour la CPS est amortie par des tranches annuelles fixes. Elles correspondent aux allocations de renchérissement qui ne doivent plus être versées. Le poste «Amortissements de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique» contient, outre la nouvelle tranche de 18,8 millions de francs, des parts de 15,6 millions (incorporation de 1973), de 31 millions (1977) et de 14 millions (1980), qui sont chacune amorties dans un délai de 10 à 12 ans.

Par rapport au compte de 1981, les facteurs de variation des frais de personnel ont été les suivants.

	millions de francs
Accroissement de l'effectif	+ 12,9
Compensation du renchérissement pour le personnel actif et pour les bénéficiaires de rentes	+ 137,9
Augmentation du salaire réel au 1 ^{er} janvier 1982	+ 80,1
Diminution des allocations pour enfants	- 1,9
Diverses indemnités plus élevées	+ 9,4
Versements uniques à la CPS pour l'augmentation du gain assuré	- 4,5
Réduction des primes versées à l'assurance-chômage	- 1,6
Intérêts complémentaires découlant de la garantie de 4 %	- 1,2
Extinction des rentes de préretraite (campagne de 1976)	- 1,4
Divers	+ 0,5
	+ 230,2

Par comparaison avec le budget, l'accroissement des dépenses de personnel est de 39,6 millions de francs (+ 1,7 %). Il est exclusivement causé par les allocations de renchérissement plus élevées.

II. Commentaires des comptes

Compte de construction (page 74)

Les 745,1 millions de francs absorbés par les équipements correspondent virtuellement aux 745 millions prévus. Le plafond budgétaire a donc été atteint, comme l'année précédente. En certains points, les écarts par rapport aux prévisions sont notables, mais ils s'équilibrent dans l'ensemble. Voici un bref exposé des divers chapitres.

Transformation et extension de gares et de bâtiments de service. – La dépense est en retrait de 10,7 millions de francs sur les 200,4 millions prévus, ce qui s'explique notamment par la présentation à des tiers de factures non prévues au budget. Des 189,7 millions de francs dépensés, 34,8 millions (18,3 %) furent affectés à des projets de grande envergure, c'est-à-dire à la modernisation des gares de Genève, d'Arth-Goldau et d'Olten.

Perfectionnement général de lignes et d'installations de la pleine voie. – Au regard des 112,7 millions de francs disponibles, le montant utilisé est inférieur de 7,1 millions. Des 105,6 millions de francs déboursés, 17,7 millions ont servi au renforcement de la capacité de certaines artères et à la mise en place du block de ligne, 14,4 millions à l'équipement du réseau interne de télécommunication, 48,2 millions au renouvellement de ponts, de caténaires et d'autres installations de la pleine voie, 9 millions aux aménagements nécessaires sur le parcours Erstfeld-Chiasso et 16,3 millions à la modernisation de passages à niveau.

Construction de nouvelles lignes et doublement de voies. – Par suite de l'avancement rapide de certains travaux, la dotation de 59,7 millions de francs a été dépassée de 13,4 millions. La dépense s'est élevée à 73,1 millions de francs, dont 60,8 millions furent consacrés à la poursuite des travaux entrepris avant 1982 et 12,3 millions à la réalisation de nouveaux projets.

Renouvellement de voies et de branchements. – Le dépassement de 9,3 millions de francs sur le budget de 90,5 millions provient des charges accrues consécutives aux réfections de la superstructure exécutées en liaison avec des travaux de construction.

Achat de mobilier, machines et ustensiles. – La dépense est en retrait de 2,3 millions de francs par rapport aux 14,7 millions prévus, les CFF ayant renoncé provisoirement à acquérir des tracteurs élévateurs et à étendre leur équipement informatique.

Usines électriques. – La différence en moins, sur le crédit de 53,2 millions de francs, se chiffre à 4,6 millions. La difficulté de faire approuver les plans a provoqué des retards dans l'aménagement du réseau de conduites à haute tension. Dans le domaine des sous-stations, c'est le ralentissement des travaux qui a influé de manière décisive sur les comptes.

Ateliers. – Le fait que, sur les 10 millions de francs affectés à ce poste, 2,5 millions n'aient pas trouvé d'application est entièrement dû à la non-utilisation de crédits destinés aux ateliers de Bellinzona et de Zurich.

Véhicules. – L'excédent de 8,6 millions de francs par rapport aux 199,8 millions budgétisés est imputable aux écarts entre les livraisons inscrites au programme et les livraisons effectives, ce qui a conduit aussi à des dépenses en plus ou en moins pour les différentes catégories de véhicules.

Compte d'exploitation (page 75)

Le compte d'exploitation a évolué comme il suit.

	Compte 1981	Budget 1982 millions de francs	Compte 1982	Différence comptes 1981-1982	%
Charges	2624,0	2832,2	2876,3	+ 252,3	+ 9,6
Produits	2661,3	3241,0	3080,3	+ 419,0	+ 15,7
Excédent	37,3	408,8	204,0	+ 166,7	

Charges

Les charges d'exploitation dépassent de 252,3 millions de francs (9,6%) celles de l'exercice précédent. Elles excèdent ainsi de 44,1 millions (1,6%) les prévisions budgétaires. La progression est due pour 80% aux frais de personnel, qui sont commentés en détail à la page 63. La poussée des dépenses de choses résulte surtout du renchérissement général. Des augmentations assez sensibles sont apparues au chapitre des imprimés et de la reprographie, des prestations d'exploitation fournies par des tiers, des achats de courant de traction ainsi qu'à celui de l'entretien, présenté ci-après. Plusieurs accidents graves ont provoqué un accroissement inhabituel des charges pour des dégâts supportés par l'entreprise et pour des prétentions en responsabilité civile, de sorte qu'il a fallu recourir à la réserve pour la couverture de gros dommages. Les redevances de location de véhicules ont rétrogradé, suite à la contraction du trafic marchandises.

Les dépenses de personnel et de choses pour l'entretien des immeubles et installations, des équipements et des véhicules, qui représentent 23% de l'ensemble des charges d'exploitation, sont les suivantes.

	Compte 1981	Budget 1982 millions de francs	Compte 1982	Différence comptes 1981-1982	%
Entretien des immeubles et installations					
– entretien ordinaire	271,9	283,2	290,4	+ 18,5	+ 6,8
– construction et renouvellement de la superstructure: dépenses non actives	96,0	103,0	106,5	+ 10,5	+ 10,9
	367,9	386,2	396,9	+ 29,0	+ 7,9
Entretien des véhicules	235,3	268,8	258,7	+ 23,4	+ 9,9
Total	603,2	655,0	655,6	+ 52,4	+ 8,7

L'entretien des immeubles et installations a coûté 29 millions de francs ou 7,9 % de plus qu'en 1981 et 10,7 millions ou 2,8 % de plus qu'il n'était prévu au budget. Les dépenses non actives de construction et de renouvellement de la superstructure ont progressé de 10,5 millions d'une année à l'autre. Cela est imputable à la hausse des investissements et à celle des coûts de renouvellement de la superstructure non couverts par les amortissements. Quant à l'entretien des véhicules, l'augmentation de 23,4 millions de francs ou 9,9 % – la dépense est demeurée néanmoins inférieure au montant budgétisé – englobe les grandes révisions arrivées à échéance pour un nombre accru de voitures et le montage accéléré du dispositif de fermeture automatique des portières.

Produits Comparativement au compte de 1981, les produits d'exploitation se sont améliorés de 419 millions de francs ou 15,7 %, tout en restant de 160,7 millions ou 5 % inférieurs aux prévisions. L'indemnité compensatrice et l'aide initiale en faveur du ferroutage ont contribué à raison de 351 millions à l'augmentation des rentrées par rapport à l'année précédente.

Les recettes de transport se présentent ainsi.

	Compte 1981	Budget 1982 millions de francs	Compte 1982	Différence comptes 1981-1982	%
Trafic voyageurs	966,6	1056,0	1011,9	+ 45,3	+ 4,7
– personnes	946,8	1034,0	991,0	+ 44,2	+ 4,7
– bagages	15,4	17,0	16,8	+ 1,4	+ 9,1
– automobiles accompagnées	4,4	5,0	4,1	– 0,3	– 7,2
Trafic marchandises	1106,2	1230,0	1102,7	– 3,5	– 0,3
– wagons complets	823,3	922,0	810,9	– 12,4	– 1,5
– envois de détail	200,2	222,0	202,6	+ 2,4	+ 1,2
– envois postaux	82,7	86,0	89,2	+ 6,5	+ 7,9
Recettes totales	2072,8	2286,0	2114,6	+ 41,8	+ 2,0

L'évolution des transports est analysée au chapitre « Trafic et production » (p. 1 ss).

Quant aux produits accessoires, ils se reflètent dans ces chiffres.

	Compte 1981	Budget 1982 millions de francs	Compte 1982	Différence comptes 1981-1982	%
Prestations d'exploitation en faveur de tiers	91,3	98,6	100,3	+ 9,0	+ 9,9
Fermages et loyers	123,7	124,2	116,8	– 6,9	– 5,6
Fournitures et prestations assurées pour des tiers	54,4	62,7	66,2	+ 11,8	+ 21,7
Autres produits	50,1	49,5	62,4	+ 12,3	+ 24,6
Total	319,5	335,0	345,7	+ 26,2	+ 8,2

Les produits accessoires sont supérieurs aux résultats de 1981 et dépassent aussi les prévisions budgétaires, ce qui est dû à la fois à la hausse des prix et aux efforts déployés. Les wagons des CFF ayant été moins utilisés à l'étranger en raison de la baisse de trafic, il a fallu s'accommoder d'un fléchissement des locations.

Avec le mandat entré en vigueur en 1982, la réglementation de l'indemnité versée pour les prestations de service public non rentables a été modifiée. Le versement total de 610 millions de francs (1981: 269 millions) comprend 460 millions pour le trafic régional et 150 millions pour l'acheminement des colis de détail.

La prise en charge par la Confédération des frais non couverts de ferroutage, sous forme d'une aide initiale, est également réglée dans le mandat de prestations. Un montant de 10 millions de francs a été versé pour la première fois à ce titre au cours de l'exercice.

Compte de pertes et profits (page 76)

Le compte de pertes et profits se présente ainsi.

	Compte 1981	Budget 1982 millions de francs	Compte 1982	Différence comptes 1981-1982
Charges	929,8	841,5	850,2	- 79,6
Produits	169,4	539,6	351,8	+ 182,4
- excédent d'exploitation	37,3	408,8	204,0	+ 166,7
- autres produits	132,1	130,8	147,8	+ 15,7
Déficit	760,4	301,9	498,4	- 262,0

Charges L'amortissement des valeurs immobilisées, les frais financiers, les versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours et les allocations de renchérissement servies aux bénéficiaires de rentes sont en l'occurrence les éléments essentiels.

Les amortissements ont évolué comme il suit.

	Compte 1981	Budget 1982 millions de francs	Compte 1982	Différence comptes 1981-1982
Amortissements des immobilisations				
- installations ferroviaires	209,0	223,4	223,2	+ 14,2
- usines électriques	28,1	30,2	30,2	+ 2,1
- ateliers	10,8	6,0	6,0	- 4,8
- véhicules	177,3	182,1	182,0	+ 4,7
- autres	1,7	3,7	3,7	+ 2,0
	426,9	445,4	445,1	+ 18,2
Amortissements des fonds de roulement				
- stocks de matériel	0,5	0,6	0,4	- 0,1
- autres	0,6	0,2	0,3	- 0,3
	1,1	0,8	0,7	- 0,4
Total des amortissements	428,0	446,2	445,8	+ 17,8

Les valeurs immobilisées s'étant accrues en 1981 de 568,4 millions de francs, les amortissements des immobilisations ont progressé de 18,2 millions. Se chiffrant à 445,1 millions de francs, ils correspondent à 3,6 % (taux moyen pondéré) de la valeur d'établissement ou d'acquisition des immeubles, installations et véhicules à amortir. Avec les 110,7 millions de francs que représentent les dépenses de construction portées directement au compte d'exploitation et non à l'actif, ils équivalent à 75 % des investissements, dont la somme brute s'élève à 745,1 millions.

Les frais financiers se décomposent ainsi.

	Compte 1981	Budget 1982 millions de francs	Compte 1982	Différence comptes 1981-1982
Frais financiers résultant d'engagements à long terme				
– prêts de la Confédération	207,5	71,0	64,4	– 143,1
– bons de dépôt de la CPS	88,4	94,4	94,4	+ 6,0
– autres prêts	12,0	11,2	11,2	– 0,8
	307,9	176,6	170,0	– 137,9
Frais financiers résultant d'engagements à court terme				
– compte courant à l'Administration fédérale des finances	—	1,8	4,2	+ 4,2
– comptes courants en banque	—	0,1	0,1	+ 0,1
– institutions sociales	37,0	38,9	43,0	+ 6,0
– autres engagements	3,6	3,5	6,0	+ 2,4
	40,6	44,3	53,3	+ 12,7
Total des frais financiers	348,5	220,9	223,3	– 125,2

La diminution des frais financiers provenant d'engagements à long terme résulte de la conversion de 2200 millions de francs de prêts de la Confédération en capital de dotation. Ainsi, les intérêts des fonds mis à disposition par l'Etat central se réduisent de 143,1 millions de francs pour s'établir à 64,4 millions, ce qui représente quelque 30 % du total des frais financiers. En revanche, les intérêts des bons de dépôt de la CPS ont augmenté de 6,0 millions de francs, consécutivement à une nouvelle conversion d'avoirs en compte courant.

Grâce au relèvement du capital de dotation, le taux d'intérêt moyen de tous les prêts consentis par la Confédération a été ramené de 5,57 à 4,24 %. L'intérêt moyen des prêts à long terme est encore de 4,15 %.

Les versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours de même que les allocations de renchérissement servies aux bénéficiaires de rentes sont commentés sous « dépenses de personnel ».

Dans les autres dépenses figure pour l'essentiel le montant annuel de 1,5 million de francs attribué à la réserve pour la couverture de gros dommages.

Produits

L'excédent d'exploitation se chiffre à 204,0 millions de francs; il est ainsi en progression de 166,7 millions sur celui de l'exercice précédent.

Les « amortissements et intérêts compris dans les charges d'exploitation » ne représentent qu'un produit comptable; ils correspondent aux amortissements et intérêts inclus dans les charges d'exploitation par certains services tenant des comptes de frais complets (ateliers, usines électriques, par exemple). Ils sont repris, pour la balance des comptes, dans la colonne des produits, car les amortissements et intérêts doivent figurer intégralement dans les charges du compte de pertes et profits.

Les autres produits s'élèvent à 46,9 millions de francs. L'augmentation de 6,3 millions de francs s'explique notamment par les gains réalisés sur les fonds de roulement du fait des écarts entre les cours pratiqués lors du règlement des comptes ferroviaires, et par le rendement accru des participations, des comptes courants et des biens-fonds acquis à titre prévisionnel.

Bilan
(page 77)

Au 31 décembre 1982, la somme du bilan s'établissait à 9285,4 millions de francs, ce qui dénote une hausse de 125,8 millions comparativement à 1981.

Actif

Les valeurs immobilisées comprennent les immeubles, les installations, les véhicules, les ouvrages inachevés, les terrains acquis à titre prévisionnel et les participations. Durant l'exercice, elles ont augmenté de 194,6 millions de francs, pour s'inscrire à 7396,6 millions.

La valeur comptable des immeubles, installations et véhicules a évolué comme il suit.

	Compte 1981 millions de francs	Compte 1982	Différence comptes 1981-1982
Installations ferroviaires	6 963,3	7 316,1	+ 352,8
Usines électriques	956,7	1 029,9	+ 73,2
Ateliers	280,9	285,2	+ 4,3
Véhicules	4 560,7	4 770,1	+ 209,4
Total des coûts de construction ou d'acquisition	12 761,6	13 401,3	+ 639,7
Déduction des amortissements	6 515,7	6 878,2	+ 362,5
Valeur au bilan des immeubles, installations et véhicules	6 245,9	6 523,1	+ 277,2
En % des valeurs de construction ou d'acquisition	48,9	48,7	.

Par suite de la mise en exploitation de divers ouvrages, la part des travaux en cours a pu être ramenée à 571,4 millions de francs, la diminution étant de 91,5 millions. Les terrains acquis à titre prévisionnel représentent 1,9 million de moins qu'un an auparavant. Les participations ont augmenté de 10,8 millions de francs pour s'inscrire à 130,8 millions.

Comparativement à 1981, les fonds de roulement se sont accrus de 99,6 millions de francs, s'établissant dès lors à 971,3 millions. Cela résulte pour l'essentiel du fait que le compte courant à l'Administration fédérale des finances, qui se soldait en 1981 par une dette, faisait apparaître en 1982 une créance de 43,2 millions de francs consécutivement à l'apport de ressources de l'Etat central, qui, en 1982, ont dépassé les besoins réels en argent frais. Le poste «Débiteurs» comprend en premier lieu les prestations du trafic marchandises fournies en décembre, qui ne viennent à échéance que l'année suivante. Les autres avoirs proviennent de décomptes en suspens envers d'autres chemins de fer.

Les charges à amortir (dette CPS) ont progressé d'une année à l'autre de 93,6 millions de francs, pour atteindre 419,1 millions.

Une nouvelle tranche de prêts (20 millions de francs) pour l'électrification des lignes italiennes aboutissant en Suisse est venue à échéance. De ce fait, les créances de la Suisse se réduisent à 20 millions de francs. Ce montant et le remboursement effectué en 1982 seront remis dans les années à venir à la disposition des Chemins de fer italiens de l'Etat, à titre de contribution à fonds perdu de la Suisse, pour la construction du tunnel du Monte Olimpino.

Passif

Les fonds propres se sont accrus de 2196,5 millions de francs. Cela résulte de la conversion de 2200 millions de francs de prêts de la Confédération en capital de dotation et de l'attribution ordinaire de 1,5 million de francs à la réserve pour la couverture de gros dommages. En même temps, il a fallu recourir à ladite réserve pour un montant de 5 millions, suite aux accidents d'Othmarsingen, de Pfäffikon et de Bümpliz.

Durant l'exercice, les fonds de tiers ont diminué dans l'ensemble de 2070,6 millions de francs, à savoir de 1968,0 millions pour les engagements à long terme et de 102,6 millions pour ceux à court terme.

En regard des fonds propres de 3043,2 millions de francs, les apports de l'extérieur s'élèvent à 6242,2 millions. La structure de financement s'est donc améliorée, de sorte que la relation entre les capitaux propres et ceux de tiers est désormais de 1 à 2,1.

D'une année à l'autre, le volume et la composition des engagements à long terme ont évolué comme il suit.

	Compte 1981	Compte 1982	Différence comptes 1981-1982
	millions de francs		
Prêts de la Confédération	3720,0	1520,0	- 2200,0
Bons de dépôt de la caisse de pensions et de secours	2360,0	2510,0	+ 150,0
Autres prêts	546,1	628,1	+ 82,0
Total des engagements à long terme	6626,1	4658,1	- 1968,0

Alors que 2200 millions de francs de prêts de la Confédération étaient convertis en capital de dotation, 150 millions de francs d'avoirs en compte courant de la CPS ont été transformés en bons de dépôt; en outre, les CFF ont contracté des engagements pour un montant de 93,6 millions de francs, suite à l'incorporation des allocations de renchérissement dans les rentes. En revanche, différents prêts, d'un montant global de 11,6 millions, ont été remboursés.

Les engagements à long terme sont constitués pour

- 32,6 % de prêts de la Confédération
- 53,9 % de bons de dépôt de la CPS et
- 13,5 % d'autres prêts.

Les engagements à court terme représentent environ 25 % des capitaux de tiers. Ils ont évolué comme il suit d'un exercice à l'autre.

	Compte 1981	Compte 1982	Différence comptes 1981-1982
	millions de francs		
Compte courant à l'Administration fédérale des finances	179,6	— ¹⁾	- 179,6
Institutions sociales des CFF	949,6	1034,5	+ 84,9
Créanciers	308,7	333,3	+ 24,6
Autres engagements	206,2	175,2	- 31,0
Passifs transitoires	42,6	41,1	- 1,5
Total des engagements à court terme	1686,7	1584,1	- 102,6

¹⁾ Solde actif: 43,2 millions de francs

Dans le cadre du mandat de prestations, les engagements à court terme envers la Confédération ont été réduits, ce qui se traduit par un accroissement des fonds de roulement au chapitre «Administration fédérale des finances». Comparativement à l'année précédente, les créances des institutions sociales ont progressé de 84,9 millions de francs. La majeure partie se répartit entre le compte courant de la CPS et la caisse d'épargne de l'entreprise.

Les comptes créanciers totalisent 333,3 millions de francs, soit 24,6 millions de plus qu'un an auparavant. Les autres engagements ont diminué en revanche de 31,0 millions. Les deux postes «Créanciers» et «Autres engagements» recouvrent pour l'essentiel les comptes courants entretenus avec les chemins de fer suisses et étrangers et avec des tiers, les factures de fournisseurs non échues, les détaxes, les provisions pour l'acquisition de terrains destinés à des échanges en nature de même que les décomptes de trafic en suspens.

Flux financiers

Le compte des mouvements de capitaux, qui complète celui des résultats et le bilan en indiquant la provenance et l'affectation des ressources financières, se présente pour 1982 de la manière que voici.

Origine des fonds

millions de francs

Amortissements et réserves

– amortissements d'immobilisations	445,1	
– dépenses de construction non actives	110,7	
– autres amortissements et réserves	<u>5,1</u>	560,9

Augmentation des fonds propres

– capital de dotation		2200,0
-----------------------	--	--------

Augmentation des fonds de tiers

– engagements à long terme		
– bons de dépôt de la CPS	150,0	
– autres prêts	<u>82,0</u>	
– engagements à court terme		
– institutions sociales	84,9	
– créditeurs	<u>24,6</u>	341,5

Autres ressources

– diminution des valeurs immobilisées		
– terrains acquis à titre prévisionnel		1,9
– diminution des fonds de roulement		
– prêts et titres	1,1	
– autres avoirs	<u>9,8</u>	
– actifs transitoires	<u>4,4</u>	15,3

Solde passif 1981 à la charge de la Confédération

760,4

Affectation des fonds

3880,0

Accroissement des valeurs immobilisées

– immeubles et installations	536,8	
– matériel roulant	208,3	
– participations	<u>10,8</u>	755,9

Accroissement des fonds de roulement

– espèces en caisse et comptes de chèques postaux	16,3	
– banques	32,1	
– Administration fédérale des finances	43,2	
– débiteurs	16,1	
– stocks	<u>7,3</u>	115,0

Accroissement: charge à amortir (dette CPS)

93,6

Diminution des fonds propres

– réserve pour la couverture de gros dommages		5,0
---	--	-----

Diminution des fonds de tiers

– engagements à long terme		
– prêts de la Confédération	2200,0	
– engagements à court terme		
– Administration fédérale des finances	179,6	
– autres engagements	<u>31,0</u>	
– passifs transitoires	<u>1,5</u>	2412,1

Solde passif de l'exercice 1982

498,4

3880,0

Compte de construction de l'exercice 1982

Dépenses de construction					
Compte de 1981		Budget de 1982		Compte de 1982	
fr.		fr.		fr.	
538 167 390		541 160 000	Immeubles et installations		536 770 828
205 985 678		200 420 000	Transformation et extension de gares et de bâtiments de service	189 658 985	
110 239 141		112 690 000	Perfectionnement général de lignes et d'installations de la pleine voie	105 617 429	
70 703 404		59 680 000	Construction de nouvelles lignes et doublement de voies	73 103 830	
88 552 000		90 500 000	Renouvellement de voies et de branchements	99 845 100	
12 345 973		14 670 000	Achat de mobilier, machines et ustensiles	12 386 264	
40 556 865		53 200 000	Usines électriques	48 616 679	
9 784 329		10 000 000	Ateliers	7 542 541	
187 689 906		199 840 000	Véhicules		
93 904 471		73 300 000	Véhicules moteurs	76 727 388	
41 714 898		63 480 000	Voitures et fourgons	79 056 825	
52 070 537		61 760 000	Wagons à marchandises et wagons de service	50 565 476	
—		1 300 000	Bateaux	2 016 827	
—		4 000 000	Imprévu		—
725 857 296		745 000 000			745 137 344

[illegible]

Compte d'exploitation pour l'année 1982

Charges				
Compte de 1981	fr.	Budget de 1982	fr.	Compte de 1982
221 953 198		239 900 000		242 555 216
		Administration		
2 314 851 131		2 497 300 000		2 528 739 965
188 470 476		194 100 000		
34 458 855		32 900 000		
878 875 600		939 400 000		
170 935 660		183 000 000		
436 831 600		490 700 000		
2 103 155		2 200 000		
367 934 675		386 200 000		
235 241 110		268 800 000		
		Exploitation		
		Direction et charges générales	194 414 597	
		Surveillance de la voie	28 689 476	
		Service des gares	962 406 681	
		Accompagnement des trains	187 442 599	
		Traction	498 033 892	
		Service des bateaux sur le lac de Constance	2 168 210	
		Entretien des immeubles et installations	396 902 165	
		Entretien des véhicules	258 682 345	
87 225 667		95 000 000		105 049 880
		Divers		
2 624 029 996		2 832 200 000		2 876 345 061
		Total des charges		
37 251 895		408 800 000		203 963 347
		Excédent d'exploitation		
2 661 281 891		3 241 000 000		3 080 308 408

Produits				
Compte de 1981	fr.	Budget de 1982	fr.	Compte de 1982
2 072 798 157		2 286 000 000		2 114 595 769
		Produits de transport		
966 592 461		1 056 000 000		
946 773 530		1 034 000 000		
15 435 880		17 000 000		
4 383 051		5 000 000		
		Trafic voyageurs		
		Transport des voyageurs	990 999 727	1 011 852 855
		Bagages	16 783 699	
		Véhicules automobiles accompagnés	4 069 429	
1 106 205 696		1 230 000 000		
823 294 009		922 000 000		
200 194 153		222 000 000		
82 717 534		86 000 000		
		Trafic marchandises		
		Wagons complets	810 886 646	1 102 742 914
		Envois de détail	202 671 069	
		Transports postaux	89 185 199	
319 483 734		335 000 000		345 712 639
		Produits accessoires		
269 000 000		610 000 000		610 000 000
		Indemnité de la Confédération pour les prestations en faveur de l'économie générale		
—		10 000 000		10 000 000
		Aide initiale pour le ferroutage		
2 661 281 891		3 241 000 000		3 080 308 408
		Total des produits		

Compte de pertes et profits pour l'année 1982

Charges				
Compte de 1981	fr.	Budget de 1982	fr.	Compte de 1982
426 948 305		445 400 000		445 070 726
1 073 905		800 000		682 826
348 456 221		220 900 000		223 313 238
307 897 800		176 600 000		
40 558 421		44 300 000		
151 559 410		172 800 000		
61 837 452		74 300 000		179 206 527
60 566 000		76 900 000		
27 089 511		20 600 000		
2 066 447		1 000 000		
1 746 855		1 600 000		1 949 394
929 784 696		841 500 000		850 222 711

Produits				
Compte de 1981	fr.	Budget de 1982	fr.	Compte de 1982
37 251 895		408 800 000		203 963 347
91 525 990		97 500 000		100 897 453
40 591 873		33 300 000		46 954 693
2 746 665		3 600 000		
6 682 741		6 400 000		
28 501 516		21 300 000		
2 660 951		2 000 000		
169 369 758		539 600 000		351 815 493
760 414 938		301 900 000		498 407 218
929 784 696		841 500 000		850 222 711

Bilan au 31 décembre 1982 (avant la mise en compte du solde passif)

Actif			
Compte de 1981	fr.		Compte de 1982
7 202 016 300			7 396 579 983
	Immobilisations		
12 761 629 746	Immeubles, installations et véhicules		
-6 515 740 123	Valeurs de construction ou d'acquisition	13 401 293 825	
6 245 889 623	Amortissements	-6 878 233 272	
662 910 015	Valeur au bilan		6 523 060 553
173 188 057	Ouvrages inachevés		571 443 376
120 028 605	Terrains acquis à titre prévisionnel		171 314 484
	Participations		130 761 570
871 637 770	Fonds de roulement		971 263 855
42 267 891	Espèces en caisse, comptes de chèques postaux		
31 515 165	Banques	58 578 151	
—	Administration fédérale	63 649 302	
216 407 176	Débiteurs	43 218 323	
284 237 592	Prêts et titres en portefeuille	232 453 190	
200 383 250	Stocks de matériel	283 084 268	
63 754 616	Autres créances	207 683 368	
33 072 080	Actifs transitoires	53 871 830	
		28 725 423	
325 495 368	Charges à amortir (dette CPS)		419 100 092
760 414 938	Solde passif		498 407 218
9 159 564 376			9 285 351 148
40 000 000	Prêts pour l'électrification de lignes étrangères aboutissant en Suisse, créances sur les chemins de fer étrangers		20 000 000

Passif			
Compte de 1981	fr.		Compte de 1982
846 747 000	Fonds propres		3 043 247 000
800 000 000	Capital de dotation	3 000 000 000	
46 747 000	Réserve pour la couverture de gros dommages	43 247 000	
8 312 817 376	Fonds de tiers		6 242 104 148
6 626 097 024	Engagements à long terme		
3 720 000 000	Prêts de la Confédération	1 520 000 000	4 658 060 227
2 360 000 000	Bons de dépôt de la caisse de pensions et de secours	2 510 000 000	
546 097 024	Autres prêts	628 060 227	
1 686 720 352	Engagements à court terme		1 584 043 921
179 624 133	Administration fédérale	—	
949 631 711	Institutions sociales des CFF	1 034 470 765	
308 738 500	Créanciers	333 283 793	
206 154 506	Autres engagements	175 189 926	
42 571 502	Passifs transitoires	41 099 437	
9 159 564 376			9 285 351 148
1 519 348 607	Déficit de la caisse de pensions et de secours (intérêts garantis capitalisés)		1 800 996 831
40 000 000	Prêts pour l'électrification de lignes étrangères aboutissant en Suisse, dette envers l'Administration fédérale des finances		20 000 000

Aperçu chronologique

	1946	1950	1955	1960	1965	1967	1968
Prestations d'exploitation et de trafic en millions d'unités							
1 Trains de voyageurs, trains-kilomètres	39,6	47,7	51,1	54,2	55,7	56,3	57,0
2 Trains de marchandises, trains-kilomètres	13,5	14,2	18,5	23,5	26,8	27,7	27,9
3 Trafic voyageurs: voyageurs	206,4	193,9	208,4	225,8	238,5	226,1	227,0
4 voyageurs-kilomètres	5444,5	5615,7	6273,1	6998,4	7859,4	7651,2	7838,6
5 Trafic marchandises: tonnes	16,9	18,0	23,3	29,2	37,1	38,6	39,7
6 tonnes-kilomètres	1701,9	2083,2	3059,0	4043,8	5187,8	5560,8	5700,5
Effectif du personnel nombre de personnes (moyenne annuelle)							
7 Propre personnel	34 572	36 904	37 709	39 904	42 194	41 126	40 806
8 Ouvriers d'entrepreneur	1 900	912	1 244	1 030	1 040	892	883
9 Total (7+8)	36 472	37 816	38 953	40 934	43 234	42 018	41 689
Compte de résultats en millions de francs							
Charges							
10 Traitements et salaires, allocations de renchérissement, allocations pour enfants, etc.	231,2	288,5	338,1	438,0	644,1	700,4	729,6
11 Allocations supplémentaires et indemnités diverses, uniformes	17,5	21,3	26,7	33,6	66,3	68,8	73,0
12 Rétribution du propre personnel (10+11)	248,7	309,8	364,8	471,6	710,4	769,2	802,6
13 Contributions à la CPS, à l'AVS/AI/APG/AC et à la CNA	25,9	38,8	40,8	63,0	81,5	74,5	76,8
14 Versements complémentaires à la CPS et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	37,2	45,4	47,0	50,5	57,0	64,4	61,8
15 Assurance du propre personnel (13+14)	63,1	84,2	87,8	113,5	138,5	138,9	138,6
16 Dépenses pour main-d'œuvre étrangère à l'administration	12,7	7,3	10,7	12,0	19,3	19,9	20,1
17 Total des charges de personnel (12+15+16)	324,5	401,3	463,3	597,1	868,2	928,0	961,3
18 En % de l'ensemble des charges	59,5 %	62,0 %	60,9 %	59,9 %	60,6 %	60,5 %	60,3 %
19 Dépenses de choses et divers	96,7	118,5	142,5	214,9	323,6	316,9	329,0
20 En % de l'ensemble des charges	17,7 %	18,3 %	18,7 %	21,6 %	22,6 %	20,7 %	20,6 %
21 Amortissements des immobilisations	70,7	76,5	108,1	132,8	177,6	195,6	205,5
22 Intérêts et autres frais financiers	53,9	51,3	47,2	51,6	63,6	92,6	98,3
23 Total des amortissements, intérêts et autres frais financiers (21+22)	124,6	127,8	155,3	184,4	241,2	288,2	303,8
24 En % de l'ensemble des charges	22,8 %	19,7 %	20,4 %	18,5 %	16,8 %	18,8 %	19,1 %
25 Charges totales (17+19+23)	545,8	647,6	761,1	996,4	1433,0	1533,1	1594,1
Produits							
26 Trafic voyageurs*	258,4	264,7	317,6	410,0	537,3	552,5	566,5
27 Trafic marchandises*	305,4	325,0	454,7	582,4	746,2	815,1	836,0
28 Produits de transport (26+27)	563,8	589,7	772,3	992,4	1283,5	1367,6	1402,5
29 Autres produits	56,4	59,5	78,8	102,2	151,7	176,6	176,0
30 Indemnité compensatrice	—	—	—	—	—	—	—
31 Aide initiale pour le ferroutage	—	—	—	—	—	—	—
32 Total des produits (28+29+30+31)	620,2	649,2	851,1	1094,6	1435,2	1544,2	1578,5
Résultat							
33 Excédent des produits ou des charges (32-25)	74,4	1,6	90,0	98,2	2,2	11,1	-15,6
34 Charges extraordinaires*	49,0	1,6	66,0	70,2	2,0	10,0	—
35 Bénéfice ou déficit de l'année (33-34)*	25,4	—	24,0	28,0	0,2	1,1	-15,6
36 Versement à la réserve légale*	9,4	—	8,0	8,0	—	—	-14,5
37 Intérêt sur le capital de dotation	16,0	—	16,0	16,0	—	—	—

* Voir les explications sur la double page suivante.

1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
58,4 29,2 231,2 8071,4 42,6 6140,2	59,6 29,9 230,8 8168,3 45,6 6592,3	59,6 30,2 229,6 8226,4 45,4 6622,2	59,8 30,4 224,3 8306,3 46,1 6703,4	60,0 30,5 223,9 8402,3 47,6 7140,2	60,2 29,9 219,6 8289,3 46,2 7004,1	61,7 26,8 210,6 7984,2 34,5 5141,4	63,2 28,3 208,3 8115,4 37,4 5658,5	63,9 29,0 205,5 8028,4 38,9 5932,5	64,7 28,7 203,4 8094,1 39,9 6218,0	65,2 29,0 205,6 8294,1 44,0 6956,2	66,9 29,0 216,3 9179,0 46,3 7384,6	67,0 28,5 218,2 9099,5 45,3 7137,0	74,1 27,6 217,0 8968,5 41,9 6500,9
40 780 871 41 651	40 677 853 41 530	40 444 1 117 41 561	40 741 1 009 41 750	40 909 1 009 41 918	41 031 939 41 970	40 867 655 41 522	39 795 477 40 272	38 540 493 39 033	38 003 481 38 484	38 113 * *	38 367	38 791	39 213
776,4 76,7 853,1	819,0 80,6 899,6	933,1 111,4 1044,5	1055,9 117,7 1173,6	1218,2 119,8 1338,0	1339,8 126,3 1466,1	1448,0 125,0 1573,0	1453,5 123,1 1576,6	1416,3 119,9 1536,2	1424,3 114,4 1538,7	1458,6 115,6 1574,2	1530,6 120,2 1,8	1633,1 122,9 1756,0	1808,0 135,4 1943,4
92,3 70,9 163,2 20,4	111,4 75,5 186,9 22,3	98,6 84,8 183,4 33,2	113,4 85,7 199,1 35,0	143,5 97,8 241,3 41,9	141,2 117,6 258,8 45,4	153,8 116,6 270,4 36,8	158,6 119,7 278,3 28,8	170,6 128,9 299,5 29,9	167,5 132,9 300,4 29,5	168,4 128,9 297,3 8,9 *	175,2 137,3 312,5 9,4	190,2 151,6 341,8 10,0	204,3 179,2 383,5 11,1
1036,7 60,2 %	1108,8 60,8 %	1261,1 62,5 %	1407,7 62,8 %	1621,2 65,0 %	1770,3 64,1 %	1880,2 63,8 %	1883,7 61,1 %	1865,6 61,6 %	1868,6 61,8 %	1880,4* 60,7 %	1972,7 60,4 %	2107,8 61,0 %	2338,0 64,6 %
367,2 21,3 % 211,5 108,1 319,6 18,5 %	380,9 20,9 % 214,2 118,9 333,1 18,3 %	411,9 20,4 % 216,0 129,1 345,1 17,1 %	459,8 20,5 % 224,9 150,0 374,9 16,7 %	453,8 18,2 % 241,7 176,7 418,4 16,8 %	508,2 18,4 % 266,0 216,4 482,4 17,5 %	485,0 16,5 % 300,7 280,8 581,5 19,7 %	514,8 16,7 % 354,2 329,9 684,1 22,2 %	493,6 16,3 % 340,3 329,9 670,2 22,1 %	483,5 16,0 % 344,9 326,4 671,3 22,2 %	504,1* 16,3 % 384,6 328,7 713,3 23,0 %	556,6 17,0 % 403,6 336,1 739,7 22,6 %	573,6 16,6 % 426,9 348,5 775,4 22,4 %	614,6 17,0 % 445,1 223,3 668,4 18,4 %
1723,5	1822,8	2018,1	2242,4	2493,4	2760,9	2946,7	3082,6	3029,4	3023,4	3097,8	3269,0	3456,8	3621,0
624,8 924,7 1549,5 194,9 — —	636,4 978,4 1614,8 211,7 — —	657,0 981,1 1638,1 226,0 100,0 —	721,9 1146,1 1868,0 256,7 100,0 —	756,4 1258,1 2014,5 286,3 100,0 —	822,7 1227,5 2050,2 316,6 160,0 —	793,5 1056,1 1849,6 314,3 160,0 —	796,6 1052,1 1848,7 331,3 195,0 —	842,2 986,5 1828,7 317,4 195,0 —	863,0 974,3 1837,3 313,5 250,0 —	868,2 1034,6 1902,8 320,6 250,0 —	942,5 1128,9 2071,4 335,1 269,0 —	966,6 1106,2 2072,8 354,6 269,0 —	1011,9 1102,7 2114,6 388,0 610,0 10,0
1744,4	1826,5	1964,1	2224,7	2400,8	2526,8	2323,9	2375,0	2341,1	2400,8	2473,4	2675,5	2696,4	3122,6
20,9 20,0 0,9 — —	3,7 — 3,7 — —	-54,0 — -54,0 -49,4 —	-17,7 — -17,7 -17,7 —	-92,6 — -92,6 -32,2 —	-234,1 — -234,1 — —	-622,8 — -622,8 — —	-707,6 — -707,6 — —	-688,3 — -688,3 — —	-622,6 — -622,6 — —	-624,4 — -624,4 — —	-593,5 — -593,5 — —	-760,4 — -760,4 — —	-498,4 — -498,4 — —

Aperçu chronologique

	1945	1946	1950	1955	1960	1965	1967	1968
Bilan au 31 décembre après l'affectation du bénéfice ou avant l'imputation du solde passif* en millions de francs								
Actif								
Immeubles, installations et véhicules								
38 Immeubles et installations	2229	2253	2451	2701	3029	3505	3753	3907
39 Véhicules	709	736	836	1055	1435	2001	2325	2455
40 Total des valeurs d'établissement ou d'acquisition (38+39)	2938	2989	3287	3756	4464	5506	6078	6362
41 Amortissements	942	1101	1593	2067	2635	3339	3613	3760
42 Valeur au bilan (40-41)	1996	1888	1694	1689	1829	2167	2465	2602
43 Ouvrages inachevés	49	61	73	89	193	461	561	599
44 Terrains acquis à titre prévisionnel, participations	22	25	30	34	68	146	173	184
45 Total des immobilisations (42+43+44)	2067	1974	1797	1812	2090	2774	3199	3385
46 Fonds de roulement	167	193	184	248	308	419	498	513
47 Autres actifs	36	43	17	43	62	97	79	67
48 Dépenses à amortir et solde passif*	41	15	167	5	—	—	—	15
49 Total de l'actif (45+46+47+48)	2311	2225	2165	2108	2460	3290	3776	3980
Passif								
Fonds propres								
50 Capital de dotation	400	400	400	400	400	800	800	800
51 Réserve légale	—	10	—	40	80	120	114	114
52 Fonds de réserve	10	13	15	30	95	92	71	56
53 Fonds propres, total (50+51+52)	410	423	415	470	575	1012	985	970
Fonds de tiers								
54 Engagements à long terme	1575	1548	1494	1369	1519	1664	2176	2417
55 Engagements à court terme	231	206	238	196	254	501	525	492
56 Fonds de tiers, total (54+55)	1806	1754	1732	1565	1773	2165	2701	2909
57 Autres passifs*	95	48	18	73	112	113	90	101
58 Total du passif (53+56+57)	2311	2225	2165	2108	2460	3290	3776	3980
Compte de construction en millions de francs								
Dépenses brutes								
59 Immeubles et installations*		58,2	88,5	99,4	128,4	254,6	276,9	265,8
60 Véhicules		31,7	48,4	56,8	107,0	169,5	167,9	165,0
61 Total (59+60)*		89,9	136,9	156,2	235,4	424,1	444,8	430,8
62 Prélèvement sur la réserve générale de construction		—	—	—	—	5,5	6,0	3,6
63 Dépenses de construction non actives*		14,5	26,9	27,7	24,2	47,0	46,6	46,4
64 Montant net des dépenses [61-(62+63)]*		75,4	110,0	128,5	211,2	371,6	392,2	380,8

* Explications

Ad 8/9/16/17/19:

A partir de 1979, les ouvriers d'entrepreneur ne figurent plus dans l'effectif du personnel; la charge qu'ils représentent est incluse dans les dépenses de choses.

Ad 26/27:

Les transports de bagages, compris jusqu'en 1959 dans le trafic marchandises, figurent depuis 1960 dans le trafic voyageurs.

Ad 34:

Annuité destinée à résorber les amortissements arriérés des groupes d'immobilisations «frais généraux» et «infrastructure» des années 1947 à 1955; solde des amortissements du groupe «frais généraux» de l'exercice 1960; attributions à la réserve générale de construction et à la réserve pour l'amélioration des installations rail-route, etc.

Ad 35 et 36:

Le déficit de 1973 a été couvert par la réserve légale encore disponible (32,2 millions de fr.) et par des fonds de la Confédération (60,4 millions).

Les déficits à partir de 1974 sont comblés par des fonds de la Confédération.

1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
4154	4295	4363	4517	5046	5370	5743	6002	6128	6655	7176	7749	8201	8631
2571	2689	2814	2988	3186	3353	3558	3802	4005	4145	4301	4444	4561	4770
6725	6984	7177	7505	8232	8723	9301	9804	10133	10800	11477	12193	12762	13401
3912	4060	4219	4371	4544	4738	4964	5204	5469	5554	5830	6165	6516	6878
2813	2924	2958	3134	3688	3985	4337	4600	4664	5246	5647	6028	6246	6523
567	645	845	964	817	983	1071	1224	1527	1169	933	689	663	572
191	195	228	243	268	264	262	286	295	305	312	304	293	302
3571	3764	4031	4341	4773	5232	5670	6110	6486	6720	6892	7021	7202	7397
564	476	555	705	965	1156	1116	1115	954	902	887	1067	872	971
76	115	118	112	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	49	18	93	234	623	708	688	623	624	593	1086	917
4211	4355	4753	5176	5831	6622	7409	7933	8128	8245	8403	8681	9160	9285
800	800	800	800	800	800	800	800	800	800	800	800	800	3000
99	99	99	50	32	—	—	—	—	—	—	—	—	—
63	48	35	36	37	38	39	40	41	42	44	45	47	43
962	947	934	886	869	838	839	840	841	842	844	845	847	3043
2557	2598	2979	3369	3957	4722	5427	5736	5782	5846	6082	6301	6626	4658
595	672	707	791	993	1062	1143	1357	1505	1557	1477	1535	1687	1584
3152	3270	3686	4160	4950	5784	6570	7093	7287	7403	7559	7836	8313	6242
97	138	133	130	12	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4211	4355	4753	5176	5831	6622	7409	7933	8128	8245	8403	8681	9160	9285
272,6	292,9	346,0	387,8	492,4	557,9	618,3	576,1	597,1	541,9	497,1	485,0	538,2	536,8
162,1	154,2	162,0	189,4	221,5	248,7	212,7	289,3	220,3	140,2	154,7	165,3	187,7	208,3
434,7	447,1	508,0	577,2	713,9	806,6	831,0	865,4	817,4	682,1	651,8	650,3	725,9	745,1
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
45,5	46,4	49,7	56,2	64,3	78,3	89,9	111,4	109,1	108,0	102,3	107,3	101,7	110,7
389,2	400,7	458,3	521,0	649,6	728,3	741,1	754,0	708,3	574,1	549,5	543,0	624,2	634,4

Bilan en général:

Sans les prêts pour l'électrification de lignes étrangères aboutissant en Suisse.

Ad 48:

Frais d'émission et de conversion des emprunts; amortissements arriérés des groupes d'immobilisations «frais généraux» et «infrastructure»; soldes passifs des années 1945 (résorbé par l'assainissement), 1966, 1968, 1971 et suivantes. Dette CPS dès 1981.

Ad 57:

Y compris les fonds mis en réserve et solde actif porté à compte nouveau. Pour le dernier exercice, ce solde est celui qui figure dans la proposition du conseil d'administration.

Ad 59 et 61:

Sans les dépenses à la charge de la réserve pour l'amélioration des installations rail-route.

Ad 63:

Y compris, à partir de 1965, les dépenses non actives pour le renouvellement de la superstructure.

Ad 64:

Dépenses portées à l'actif ou au compte des amortissements.

